

MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

Délibération du Conseil Municipal
N°2020-013
DON PORCHE DES VEILLEURS

Séance du : 24 février 2020

Date de convocation : 18 février 2020

L'an deux mille vingt et le vingt-quatre février, à vingt heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Pierre SEVREZ.

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 10

Nombre de votes : 10

Présents : Régis JOUFFREY, Philippe SIONNET, Sylvie MATHON, Jean-Pierre SEVREZ, Bruno GARDENT, Jean-Louis FAURE, Jean-Pierre PIC, Roland JACOB

Pouvoirs de Florence GAILLARD à Philippe SIONNET, de Alain FAUST à Jean-Pierre PIC

Absent : Alain JACQUIER

Secrétaire de séance élu : Philippe SIONNET

Le Porche des vieillards, association basée à la Grave, œuvre dans la restauration du patrimoine religieux sur la commune de la Grave. L'association organise des animations chaque année afin de trouver des fonds à investir dans la restauration du patrimoine. Elle regroupe plus de 200 donateurs.

L'association « le porche des vieillards » fait un don de 8 575.00 € à la commune de la Grave, afin de remercier celle-ci pour son investissement dans le patrimoine et afin de soutenir l'action communale dans ce domaine.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Accepte le don du « Porche des vieillards » pour un montant de 8 575.00€
- Autorise le maire ou un adjoint à poursuivre la procédure

Délibération adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Jean-Pierre SEVREZ

Date dépôt Sous-Préfecture. : 27/02/2020
Date affichage : 27/02/2020